

## QUESTION À...

**GILLES AZZOPARDI,**

dirigeant de l'atelier de conception  
urbaine UrbaLab



### À quels besoins de votre entreprise répond le certificat de signature électronique ChamberSign ?

En tant qu'agence d'aménagement d'espaces publics pour des collectivités et des acteurs privés, nous répondons en moyenne, chaque semaine, à un appel d'offres et envoyons deux candidatures. Nous avons recours à l'outil de signature électronique ChamberSign afin de simplifier ces procédures et d'avoir un peu plus de souplesse sur les délais. Nous avons été accompagnés pour savoir l'utiliser et rassurés sur le fait que notre interlocuteur reçoive bien notre proposition. C'est facile, pratique et rapide, d'autant plus lorsque nos partenaires, tels que les architectes avec lesquels nous répondons aux consultations, sont aussi équipés.

À l'heure actuelle, nous ne l'employons cependant que dans 10 % des cas car la plupart des interlocuteurs fonctionne encore avec le papier. Mais nous encourageons les structures à s'en servir et voulons en développer l'usage.

[www.chambersign.fr](http://www.chambersign.fr)